

Mots clés : domaines - compétences générales - motricité - culture - champ d'apprentissage N°1 - citoyenneté

Ghislain HANULA, Collège Commandant Cousteau, Rognac (13) - ghislain.hanula@ac-aix-marseille.fr

Éric LLOBET, Collège Alain Savary, Istres (13) - eric.llobet@ac-aix-marseille.fr

Membres du Cedreps Aix-Marseille

Sommes-nous des professeurs de citoyenneté ?

L'article « *Regards croisés sur les épreuves d'admissibilité au CAPEPS : l'éducation à la citoyenneté en et par l'EPS* », paru dans la revue précédente, invitait nos lecteurs à réfléchir pour écrire. Un document complémentaire déposé sur le site présente une forme d'articulation des projets successifs dans les parcours de formation d'un élève et avec un exemple de mise en œuvre en athlétisme. L'ensemble pose un certain nombre de questions précises.

Le texte à suivre nous a été proposé par deux collègues* qui souhaitent réagir et présenter d'autres éclairages sur le sujet.

L'objectif de la rédaction, par cette publication, est de contribuer à l'enrichissement de la réflexion sur la part professionnelle qui s'incarne dans la relation à des élèves réels, à leurs apprentissages en situation en EPS. Un article pour réfléchir, débattre et mettre le corps et l'engagement dans une motricité culturellement authentique au centre de notre métier, réfléchir pour agir...

Merci aux quatre auteurs pour leurs contributions.

Bonne lecture

Mireille Avisse-Desbordes, Jean-Baptiste Chiamia

* En appui sur leur cadre de travail du Cédreps.

Cet article fait suite à une publication du dernier numéro de la revue sur le thème de l'éducation à la citoyenneté¹ à laquelle nous avons souhaité réagir. Nous remercions le comité de lecture de la revue d'avoir accepté que notre réaction soit publiée. Notre idée est simplement de relancer un débat sur la tension qui a toujours existé entre intentions éducatives et apprentissages culturels pouvant conduire parfois à une dérive

formaliste de notre discipline. A force de vouloir privilégier les intentions éducatives, nous en venons à oublier parfois la dimension culturelle des PPSA. Cette controverse autour de la place de la citoyenneté dans le parcours des élèves est un élément pouvant notamment **alimenter la réflexion des candidats au CAPEPS**. Prendre comme fil rouge l'éducation à la citoyenneté justifie-t-il de faire passer au second plan

le sens culturel des dispositifs proposés aux élèves ? Cet article est une invitation à maintenir une vigilance culturelle sur les formes de pratiques proposées aux élèves. Nous pensons que l'engagement des élèves dans une motricité authentique est incontournable pour faire vivre des expériences éducatives porteuses de valeurs. A quelle condition une éducation à la citoyenneté en EPS est-elle possible ?

La place de la motricité ou des conduites motrices dans les finalités ?

Les derniers programmes collège de 2015 laissent une grande liberté aux équipes pédagogiques pour définir le parcours des élèves de la 6^e à la 3^e en composant avec les 5 compétences générales relatives aux domaines du socle commun (S4C). Parmi ces 5 compétences, une seule fait référence explicitement au développement de la motricité, en l'occurrence la première « *Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps* ». Cependant, être la première signifie-t-il que c'est la plus importante ? Si on lit de plus près la nouvelle finalité remaniée de l'EPS qui est de « *former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble* », nous constatons que la place de la motricité y est réduite à un cinquième de l'ensemble (« *physiquement* »).

Tout le reste relevant du non moteur comme l'interaction avec les dispositifs (« *lucide* », « *autonome* ») et le rapport à l'autre (« *socialement* » et « *vivre ensemble* »).

Cet assemblage entre les 5 compétences générales est laissé à l'appréciation de chaque équipe d'EPS qui doit planifier le parcours des élèves en faisant des choix dans la programmation de PPSA, les formes de pratiques, l'évaluation... Il n'est pas écrit que tel domaine doit être plus important que tel autre. Chaque équipe est donc libre de placer le curseur entre les domaines là où elle le souhaite en fonction de son contexte.

Dans ce bricolage, notre position est simple : **le fil rouge de la mission du professeur d'EPS se situe dans la première compétence générale**

« *développer sa motricité* ». Sans pour autant négliger les autres domaines, il nous semble que ce qui organise prioritairement la mission du professeur d'EPS c'est d'abord le développement de la motricité des élèves. **Les autres domaines (« *méthode* », « *citoyen* », « *santé* », « *culture* ») prennent sens et se vivent dans des apprentissages moteurs**. Et ceux-ci doivent refléter un engagement de la part de l'élève qui soit authentique dans des dispositifs allant dans le sens de la logique de la pratique enseignée (aller vite, gagner l'assaut...). Prendre comme fil rouge un autre domaine, c'est prendre le risque de négliger à la fois le sens de l'engagement des élèves et diluer l'identité de notre discipline.

1) *Regards croisés sur les épreuves d'admissibilité au CAPEPS : l'éducation à la citoyenneté en et par l'EPS*. B. Gandar & G. Loidice. Revue Enseigner l'EPS n° 276, octobre 2018.

■ Des valeurs au cœur de notre action

Nous adhérons sans réserve au fait de placer les valeurs du bien vivre ensemble au centre de nos dispositifs. En attestent notamment les deux dernières parutions des cahiers du Cedreps auxquelles nous avons participé, dont l'objet porte sur l'articulation entre des propositions de terrain, des objets d'enseignement et des valeurs. Cette articulation est actuellement un défi actuel non seulement parce qu'il s'agit d'une attente explicite des programmes mais aussi parce que c'est une nécessité quand on est face à des classes où les filles et les garçons se séparent naturellement, où les sportifs restent entre eux, où les bons élèves ne se mélangent pas, etc. Si les élèves réussissent la tâche en restant à l'écart sans relation positive, d'entraide, de partage ou d'encouragements, alors nous passons à côté de quelque chose dans notre enseignement. Qui n'a pas été confronté à une situation où un élève refuse de travailler avec un autre au prétexte que ce n'est pas son ami ?

Ou un élève qui se montre intolérant à l'égard des erreurs d'un de ses coéquipiers ? Il va de soi que ces situations nécessitent des réactions éducatives pour faire évoluer les comportements de certains vers plus d'empathie et de bienveillance pour apprendre à mieux vivre ensemble. Pour autant cette éducation qui va au-delà du disciplinaire pur, doit-elle conduire à une forme de sacrifice sur ce qui fait la spécificité des professeurs d'EPS à savoir la création de dispositifs à visée culturelle pour permettre aux élèves d'apprendre par l'action ? Bien entendu ils font appel à des rôles sociaux non moteurs de juges, arbitres, chronométreurs et autres en interaction avec les pratiquants à travers des outils et des méthodes. Toutefois cet habillage de la

forme de pratique ne constitue pas selon nous un but en soi, mais reste au service des attendus moteurs de fin de cycle en phase avec la signification de la PPSA : performer, sortir une voie, émuouvoir, gagner un duel...



■ Une proposition du champ d'apprentissage n° 1 ?

L'illustration de terrain proposée par les collègues pour justifier leur démarche d'éducation à la citoyenneté s'appuie sur un arbitrage entre la place du moteur et la place du non moteur que nous ne partageons pas. Dans le combiné athlétique présenté, les élèves regroupés par équipes effectuent chacun une course de haies, un pentabond et un lancer de vortex. Lors de la course de haies, « les élèves doivent choisir le parcours adapté à leur foulée ». Trois parcours sont proposés. Pour réussir cette épreuve, l'élève doit franchir les intervalles avec un nombre annoncé d'appuis. En vortex, il réussit s'il atteint « en 3 essais la zone choisie ». En pentabond, s'il prévoit la bonne « zone d'arrivée ». Ce système de zones à viser permet un accès facilité à la réussite : « l'enseignant transforme l'APSA pour mettre l'élève en réussite individuelle et collective ».

Tout un système de rôles sociaux habille le dispositif pour permettre « à l'élève de développer dans des situations concrètes de la vie scolaire sa compréhension du sens du droit collectif et des règles ». Cette proposition louable sur le plan des intentions d'éducation citoyenne et de mise en réussite de tous crée-t-elle **les conditions d'un engagement authentique** de la part de tous les élèves dans le champ d'apprentissage n° 1 ? Est-ce de l'athlétisme lorsqu'un élève réussit à atteindre une zone librement choisie en lancer ? Est-ce qu'un élève qui choisit d'arriver à 10 m en pentabond et qui y parvient réalise une performance ? A-t-on la garantie qu'un élève qui passe en 4 appuis entre les haies est dans le citius ?

Nos élèves, vont-ils tous s'engager dans la réalisation d'un projet de performance optimale dès l'instant qu'ils ont le choix de la zone à atteindre ? Les conditions sont-elles créées pour les amener à quitter leur zone de confort ? **Dans cette proposition, le sens accordé à la pratique proposée ne s'inscrit pas en phase avec la logique culturelle de l'athlétisme qui est de se dépasser soi-même ou de dépasser les autres.** Au motif d'apprentissage coopératif ou d'interdépendance positive entre élèves (de la réussite des uns dépend la réussite du groupe avec un score collectif), **les conditions d'accès à la réussite sont détournées du sens anthropologique de l'athlétisme.**

Inutile de revisiter ici les œuvres de nos illustres anciens qui ont marqué notre histoire collective comme Roger Caillois, Jacques Ulmann, Michel Bouet ou Bernard Jeu, pour démontrer que le sens culturel en course de haies n'est pas de franchir les intervalles avec un nombre prévu d'appuis mais d'aller le plus vite possible sur une distance fixe (ou un temps) en franchissant de manière efficace les haies c'est-à-dire sans oscillation exagérée du centre de gravité pour limiter la perte de vitesse. Si stabiliser le nombre d'appuis entre les haies peut aider les élèves à améliorer leur performance, alors faisons-en un objet d'enseignement, mais à aucun moment ce moyen ne pourra constituer un but en soi. Il doit rester au service de la performance (se dépasser) ou de la compétition (dépasser les autres).

Par ailleurs, la forme de pratique proposée « à la manière du biathlon » nous interroge sur le prin-

cipe des « *tours de pénalités* » pour les élèves qui ratent leur projet. Cette révérence réalisée à une pratique sociale agit comme un principe de « double peine » pour un élève déjà en échec. C'est l'une des raisons qui a amené le Cedreps à proposer de parler de « forme de pratique scolaire » avec des objets d'enseignement prédéfinis et un système d'interactions et d'outils pensés autour des valeurs de l'école (effort, bienveillance...) pouvant conduire à une mise en distance avec le modèle fédéral dominant de la pratique concernée.

Si nous partageons certains des dispositifs proposés par les auteurs (interdépendance des résultats, manipulation des critères de réussite, constructions pas à pas de l'apprentissage coopératif), nous nous plaçons en décalage quant aux modalités de mise en place de l'illustration proposée.

Forts de cette analyse, nous faisons ici une contre-proposition

Dans un premier temps, nous chercherions à **estimer le potentiel** de chaque élève dans les 3 activités par la détermination de **distances cibles**. Les élèves seraient par équipe et les scores obtenus par chacun seraient cumulés pour un score collectif afin de motiver les élèves à s'investir. 2 équipes par atelier, 1 qui pratique, 1 aux rôles sociaux.

- **Concernant la course de haies**, les élèves sont invités à se confronter à un temps fixe (par exemple 7'') sans les haies et essayer d'aller le plus loin possible, des plots sur le côté renseignant la distance atteinte. Le record en distance de chaque élève serait retenu après plusieurs passages par 2. Nous ajoutons ensuite 3 parcours avec 3 haies (intervalles différents) où les élèves doivent à nouveau aller le plus loin possible en 7'' (même dispositif que sur plat : plots sur le côté). Ils testent ces parcours en confrontation avec les autres. Chacun d'entre eux identifierait le parcours lui permettant de réaliser sa meilleure performance sur 7''. Les débutants dans l'activité, auront des trajectoires déformées à chaque franchissement avec des élévations exagérées du centre de gravité. La meilleure distance réalisée sur le plat et la meilleure distance sur les haies seraient retenues pour chaque élève. Ces 2 records serviraient deux fois. D'une part, ils alimentent le score collectif de l'équipe. D'autre part, pour le prof et uniquement pour lui, la moyenne de ces 2 records donnerait la **distance cible à atteindre par chaque élève pour les autres séances, une stratégie d'intervention pour modifier l'activité du sujet**. Cette distance cible représente la trajectoire idéale du centre de gravité que l'on cherche à obtenir en fin de cycle c'est-à-dire une trajectoire moins déformée que celle de la 1^{ère} séance.

chacun alimente le score de son équipe, tandis que l'enseignant retient ce record pour le « bricoler ». Ainsi, une zone sera ajoutée (par exemple 1,50 m) à ce record. Ainsi, là encore, une cible à atteindre sera établie pour chaque élève qui constituera son challenge à atteindre pour la fin du cycle.

Si pour ces deux derniers ateliers, nous procédons de cette façon pour déterminer la cible (record sans élan + 1 zone), c'est parce que statistiquement, il est rare pour un débutant d'obtenir une plus-value à sa performance en y ajoutant de l'élan. Généralement, la distance obtenue avec élan est identique à celle réalisée sans élan car il ne sait pas encore **transformer sa vitesse par des postures et des alignements permettant une transmission efficace des forces**.

Pour éviter qu'un élève soit montré du doigt parce qu'il a réalisé un moins bon score que les autres à un atelier, il est préférable d'opter pour le cumul **des 3 meilleurs records de l'équipe** par atelier (dans le cas d'une équipe de 4 ou de 5). Chaque élève ayant ainsi la possibilité que son score soit retenu dans 1 des 3 ateliers.

Durant cette première séance, les élèves ont été habitués à un dispositif avec des rôles sociaux. Des cibles individuelles pour chaque atelier sont établies, objectivées par un nombre de plots à atteindre. Chaque élève quel que soit son niveau de ressources disponibles sera en capacité d'atteindre ses cibles en cherchant à se « dépasser » après un cycle d'apprentissages. L'atteinte de sa cible traduirait ainsi le pas en avant en moteur visé dans chaque atelier.

Dans un deuxième temps, les élèves toujours regroupés en équipes, vont vivre le triathlon athlétique non pas avec des zones à choisir mais **avec des cibles à atteindre ou dépasser**. A chaque atelier, le but est d'aller **le plus loin possible**. Par exemple, Cassandre de l'équipe des rouges devra atteindre le plot 5 en haies, le plot 6 en vortex et

le plot 3 en pentabond. Comme pour la première séance, nous disposons à chaque atelier 2 équipes, 1 aux rôles sociaux, 1 qui pratique. Les écarts aux cibles sont retenus pour chaque élève. Le cumul des écarts donne un score collectif. Si ce score est faible (par exemple entre 0 et -5), **l'équipe obtient un bonus collectif**. Cet artefact peut contribuer à améliorer l'évaluation. Il conduit à créer du liant, des encouragements et de l'entraide. Chaque élève s'intéresse aux réalisations des autres. Est-il loin de sa cible ou pas ? S'il est près de sa cible, ça contribue à scorer pour le bonus collectif. Là encore, les 3 plus petits écarts sont retenus par atelier pour éviter qu'une équipe



ne jette l'opprobre sur un des siens loin de sa cible.

Bien entendu, si un élève dépasse sa cible dès le début du cycle, sans avoir vécu de situations d'apprentissages, **alors sa cible doit être réajustée** (+1 ou +2) afin de conserver l'idée de performance optimale. Ordinairement, nous nous donnons jusqu'au milieu du cycle pour modifier ces cibles.

Ainsi, l'interdépendance des résultats, autour d'une cible collective, constitue un premier pas vers un progrès des compétences citoyennes « dans l'acte moteur » : *je vais apprendre grâce aux autres et je vais pouvoir contribuer aux progrès des autres*. Nous visons ainsi un engagement citoyen, au travers des dispositifs présentés, en tenant et le fonds culturel de l'activité (performer par rapport à soi et indirectement par rapport aux autres : qui de nous deux est le plus près de sa cible ?) et la nécessité de la tenue de rôles.

Dans un troisième temps, il faudra lier une activité de performance à une activité technique : le citoyen au service des apprentissages moteurs. Il s'agira ici de penser **les objets de travail** concernant la motricité à travers des interactions conseiller/observateur.

Si nous voulons dépasser le « faire pratiquer » pour aller vers le « faire apprendre » et viser des compétences motrices et citoyennes, il nous semble indispensable de choisir des objets d'enseignement et des indicateurs simples révélateurs de ces objets. Les observateurs/conseillers pourront ainsi renvoyer aux pratiquants des informations sur leurs prestations. Il s'agit là d'établir une connaissance des résultats qualitative (comment s'y prendre au niveau technique, un pas en avant moteur), au profit d'un progrès quantitatif (améliorer SA performance pour se rapprocher de SA cible afin de contribuer au **bonus collectif**). Ainsi, dans chaque équipe les élèves sont disposés par deux et sont à tour de rôle athlète et conseiller. Ce dernier observe



- **Concernant le lancer de vortex** : Un lancer de face est proposé avec des zones de performance tous les 4 m. En lançant plusieurs fois de profil, le record de chacun sera retenu. Pour les élèves ce record servira à alimenter le score collectif de l'équipe. Alors que pour le prof, le « stratagème » consiste à prendre ce record, **y ajouter + 1 zone afin de déterminer la cible de chaque élève à réaliser avec élan pour le reste du cycle**.
- **Concernant le pentabond**, chaque élève réalise plusieurs pentabonds sans élan sur une piste avec des plots posés régulièrement. Comme pour les autres ateliers, le record de

la prestation de son camarade en utilisant un indicateur prioritaire dans chaque atelier. Réussir en situation d'apprentissage, ce sera à la fois « faire bien » par rapport à un critère simple et « aller loin » sans être trop éloigné de sa cible (par exemple cible -1). Car, ne faire que « bien » sans faire le mieux possible au niveau de sa performance, ce n'est pas être dans le champ d'apprentissage N°1. Le but n'est pas de faire le « bon geste ». Ce dernier est **au service de la performance**.

Un exemple en Vortex : L'objet d'enseignement serait d'agrandir l'espace parcouru par l'engin grâce à une projection rapide en augmentant le chemin de lancement et l'angle d'envol. L'élève doit atteindre une zone de performance matérialisée par un plot (minimum cible -1) tout en respectant un critère de réalisation.

Un apprentissage visé : pousser sur la jambe arrière, accélérer le bras en alignant trajet et trajectoire et lancer vite et haut, terminer grand en final, bloquer la jambe avant tendue (la « cale »).

Observations possibles du conseiller : mon camarade termine-t-il grand et solide quand il lance ? Y a-t-il alignement entre chemin du vortex dans la main et la trajectoire du vortex ?

Dans cette étape ce qui lie les élèves ce sont les manières de procéder pour améliorer les performances, c'est le projet technique qui va permettre à chaque élève de se rapprocher ou d'atteindre sa cible, c'est ce rôle de conseiller qui renforce l'entraide, la coopération et développe ainsi, conjointement, l'aspect moteur et l'aspect citoyen, dans le cadre d'un double apprentissage.

Conclusion

Nous remercions les auteurs pour avoir pointé du doigt une tension qui traverse la profession, c'est en débattant que les stratégies d'enseignement s'amélioreront. Concilier éducation à la citoyenneté et accès à des objets culturels porteurs de pas en avant du point de vue de la motricité est notre option. Nous pensons que l'aspect culturel, anthropologique ne doit pas être épargné au profit de la citoyenneté.

Ils peuvent être développés ensemble dans une logique de réciprocité. Il nous semble également important de dépasser le « faire pratiquer » pour aller vers le « faire apprendre » ou faire « pratiquer » pour apprendre. Les dispositifs que nous proposons vont dans ce sens. L'auto-référencement individuel et collectif, les cibles permettent à chacun.e de s'engager pleinement dans les rôles d'observateur/conseiller à partir d'un objet

identifié et explicite qui permet un développement et amène une connaissance du résultat qualitative auprès du partenaire. Le collectif et l'interdépendance des résultats, la vie des indicateurs, autant de dispositifs qui permettent de lier compétences citoyennes et compétences motrices dans un environnement signifiant, au profit de l'apprentissage et la réussite de tou.te.s.



Abonnement web partagé

Abonnement Lecteur-Web 100 €

Cette offre est particulièrement adaptée pour répondre aux besoins d'un groupe d'utilisateurs d'un même établissement (étudiants et/ou professeurs) pour télécharger des articles du fonds documentaire. Toutefois, ce type d'abonnement web partagé peut être aussi choisi par tout internaute.

L'abonnement web partagé permet pour 100€ le téléchargement de 100 articles choisis parmi les centaines d'articles du fonds documentaire mis à disposition sur le site à ce jour :

- Les numéros de la revue de l'AE-EPS (Hyper-EPS et Enseigner l'EPS), parus depuis 1990 compris (à partir du numéro 167). Sont exclus ceux de l'année scolaire en cours.
- Les chapitres d'ouvrages :
 - Education Physique Scolaire, Personne et Société
 - Collection des Cahiers du CEDRE/CEDREPS n° 1 à 15
 - Collection des Journées Debeyre n° 1, 2 et 3
 - Dossier « Enseigner l'EPS » n° 1 « La leçon en questions »
 - Plaisir et processus éducatif

Modalités d'abonnement web partagé

Soit - **Par bon de commande de votre établissement.**

L'envoyer à AE-EPS 4 avenue de la pelouse, 94160 - Saint-Mandé (chantalle.mathieu@aeeps.org).

Préciser l'adresse électronique où seront téléchargés les articles.

Soit - **Par paiement en ligne.**

Les téléchargements seront possibles via l'adresse mail associée au paiement en ligne.